Etat civil 2010: retour sur l'année 2010, naissances, mariages et décès



Glaire et la Presqu'île

Janvier 2011

Flash-info n° 39 de la Commune de Glaire

Edito du Maire



A l'aube de cette année 2011, il est bon de marquer une pause pour réfléchir au bilan des années précédentes et de se projeter dans l'avenir. C'est cette démarche que nous avons adopté au sein de l'équipe municipale mais c'est également nécessaire pour chacun d'entre nous.

Il nous faut affronter avec courage, lucidité et détermination les difficultés actuelles pour les transformer en succès à venir et il serait irresponsable de sombrer ou de se complaire dans le misérabilisme.

C'est pourquoi, je vous invite à participer à la vie locale et à vous exprimer, car être citoyen c'est également être constructif.

Bonne lecture à tous

André GODIN

Vœux du maire Un projet de Zone d'Aménagement Concerté

Malheureusement, les années se suivent et se ressemblent en matière de situation économique. Pourtant, André Godin a voulu rappeler également que la commune poursuivait son action, notamment par un projet de zone d'aménagement concerté nécessaire au maintien et à la progression de la démographie de notre commune ou encore par l'achat d'une parcelle destinée à l'implantation d'une maison médicale. Enfin, la route de Sedan sera enfin terminée après l'interruption provoquée par les conditions climatiques



Une fois n'est pas coutume, Didier Herbillon, maire de Sedan et président de la communauté de communes est venu en voisin écouter le maire de Glaire, André Godin, présenter ses voeux aux forces vives de la commune. Anne Baron, conseiller général du canton était également présente.

VŒUX DU MAIRE

Dans une salle comble, André Godin a effectué un tour d'horizon de la situation économique et politique générale avant de rappeler l'action de l'équipe municipale.



« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ce soir à notre traditionnelle cérémonie des vœux aux forces vives de la commune.

2010 fût une année difficile, que ce soit sur le plan économique « et notre zone d'activités en a malheureusement subi des conséquences dramatiques », mais également en raison des réformes fiscales et territoriales pour nos structures administratives.

Comme chaque fois que nous traversons une période de crise, nous ne pouvons que déplorer le repli sur soi, la montée en puissance de l'intolérance et surtout de la xénophobie, sans oublier les remèdes miracles promis dans des propos utopistes de certains hommes politiques et très destructeurs pour l'avenir de nos démocraties. Car si la mondialisation de l'économie est une nécessité, ses dérives ne sont toutefois pas acceptables puisqu'elles frappent l'Homme dans ce qu'il a de plus noble « sa dignité » et bien souvent elles ont également des effets très préjudiciables pour l'environnement. Certes, les profits financiers sont grandement responsables mais il faut bien admettre le laxisme des gouvernements occidentaux sur les délocalisations de nos productions et technologies depuis plusieurs décennies vers des pays à moindre coût de main d'œuvre qui bien souvent ne partagent par notre respect de la personne humaine et de son environnement.

Dans ce contexte, l'Europe est sans aucun doute notre seule planche de salut. Sous réserve qu'elle se construise rapidement au niveau politique tout en respectant la liberté et la spécificité des peuples qui la composent puis en instituant une langue commune.

Malgré toutes ces difficultés qui ne concernent pas que notre vie locale mais l'affectent fortement, l'équipe municipale est restée très active durant cette année 2010. Que ce soit au niveau des travaux avec la réalisation dans le bâtiment de l'école primaire d'une classe supplémentaire, qui, je le rappelle, a été entièrement financée par les revenus de notre commune donc sans aucune aide



Les employés communaux sont allés de la démolition à la reconstruction totale de l'étage de l'école qui a accueilli la nouvelle

extérieure.

Mais l'investissement le plus lourd « financièrement parlant », est la réhabilitation totale de la rue de Sedan pour près d'un million d'euros. Pour ce chantier, nous déplorons toutefois les retards d'exécution des travaux, pour des motifs divers. Par exemple, dès le début nous avons dû reporter la date de démarrage de trois semaines en raison des travaux sur le réseau de gaz avec interdiction de circuler sur la voie Sommer. Il n'était pas possible de fermer simultanément la route de Sedan sans contraindre toute la population de Glaire à se déplacer en empruntant un itinéraire unique par le giratoire de Bellevue. Puis d'autres soucis liés au réseau d'assainissement « eaux usées » sont apparus, nous imposant une refonte totale de l'étude d'origine. Alors qu'il ne restait qu'une bonne semaine de travail pour terminer ce chantier, des températures négatives puis la neige en abondance, nous ont contraints à suspendre toute



Au printemps prochain, c'en sera fini de cette grande ligne droite qu'empruntaient les chauffards à grande vitesse

VŒUX DU MAIRE

activité dans l'attente de jours meilleurs. (suite page 3)

(suite de la page 2) Quant à la qualité de vie dans notre commune, nous avons maintenu les nombreux services mis en place ces dernières années. Par exemple pour les écoles, nous avons assuré le ramassage scolaire communal ainsi que le périscolaire avec la possibilité de restauration à midi, sur ce dernier point, je le rappelle, en partenariat avec la maison de retraite. Il en est de même pour les clubs et associations ainsi que toutes les animations et festivités dans notre commune dont le centre aéré durant le mois de juillet.

Pour 2011, sous réserve des possibilités financières de notre commune que nous ne connaissons toujours pas à ce jour, car la taxe professionnelle a bien été supprimée et les indemnités compensatoires ne sont que temporaires, je préfère

Le Cabinet DUVAL est en charge de la révision du P.L.U. puis l'étude de la Z.A.C. depuis 2007.

demeurer prudent. Toutefois, je peux vous

faire part de nos souhaits à savoir de maintenir le niveau d'aide et de service de l'année 2010. Pour ce qui concerne les travaux d'investissement. il s'agit avant tout de plus terminer le rapidement possible la chaussée et les trottoirs de la rue de Sedan puis de concrétiser l'achat des 12000 m2 pour le projet d'implantation d'une

maison médicale et de services de proximité. Nous espérons pouvoir enfin

terminer la révision du P.L.U. incluant une Z.A.C. (Zone d'Aménagement Concerté) afin de préparer l'avenir démographique de notre collectivité.

Avec le personnel communal et quelques entreprises locales nous poursuivrons en autofinancement, l'aménagement de la future maison des clubs et associations. Enfin dès la fin de cet hiver qui promet d'être rigoureux, nous ferons le point avec le conseil



Prés de 150 personnes avaient répondu favorablement à l'appel du maire.

municipal pour tous les d'entretien travaux nécessaires à préservation de nos voies communales mais également de nos bâtiments tout en préparant ordre d'urgence l'aménagement et réhabilitation de nos rues, oublier pour années à venir le projet de maison médicale sur notre Zone d'Activités comme je l'ai cité précédemment.

Pour conclure, au nom du Conseil Municipal, je vous présente ainsi qu'à vos familles, vos amis et vos proches, une excellente année 2011 et je vous donne rendez-vous tout au long de cette nouvelle année pour œuvrer ensemble au bien être de nos concitoyennes et concitoyens.

Merci à toutes et à tous pour votre attention. »

Rendez-vous à Glaire

Lundi 7 février 2011 - 19h30

Conseil municipal

Mairie de Glaire

Dimanche 13 février 2011 11h

MESSE

Eglise Saint Martin de Glaire

Dimanche 6 mars 2011 7h-18h **2ème BROCANTE D'HIVER**

Salle polyvalente Raymond Gourdin
Organisation Cercle des Echansons
Tél: 03 24 52 10 59

Brèves-brèves-brèves

RETOUR A GLAIRE

Objets d'art sacrés

Après un long séjour (au moins 50 ans) hors de la commune, la municipalité a obtenu le retour de plusieurs objets d'art sacrés comprenant deux ostensoirs et des bannières. Daniel Guy, adjoint en charge du Patrimoine, ira récupérer ces objets au Musée de l'Ardenne le mois prochain.

RECOMPENSES

PROTECH FILTRES A L'HONNEUR

Dans le cadre d'un concours valorisant les démarches innovantes et dynamiques, l'entreprise Glairoise « Protech filtres » a été récompensée par le Chambre des Métiers et de l'Artisanat en présence d'André Godin, venu encourager cette belle entreprise.

Seules quatre entreprises ardennaises ont obtenu cette distinction.

Félicitations à ses dirigeants et salariés.

Retour sur l'Etat civil de l'année 2010

Glaire a eu la joie de voir sept mariages et cinq naissances en 2010, mais aussi la tristesse du décès de sept habitants de la commune sans oublier les résidents de la maison de retraite.

MARIAGES

Bernard HAVET ET Karine BEDU Alexis BOUILLON et Edwige DEBRAS Jocelyn LEFEVRE et Virginie GUERIN Vincent BOURET et Gaëlle PROTIN Victor SALGADO BARTOLOMEU et Céline PERRON Philippe VINCENT et Aline LAMY Allaoua BATOUCHE et Katia HAMIMI

NAISSANCES

Stella PLUMECOCQ Ethan MIRAGLIOTTA Sasha DROUHOT Amélie LAURANT Lucie PAUTE

DECES

Michel MATHY
Ghislain BOIZET
André RONDEAUX
Gérard CHOISY
Michel SIBOROWSKI
Maria REMY
Jeannine CORNET

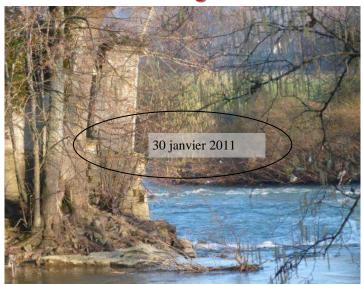
DECES MAISON DE RETRAITE

Huguette PAQUET

Germaine MAURY Andrée SAMPAY Marcelle NILLESSE Denise RAMBOURG Marie BREDA Anne ROMANO Louise DEJENTE Geneviève PREVOTEAU Georgette FRINCART Henri PARIZELLE Gisèle MILLART Philippe JANVRE Raymond MATHIEU Andrée CUNIN Louis MILESI René GILLET André MASSENHOVE Francine LUCAS Maurice CHARLIER Marcelle GIBERT Gisèle MAYOT Geneviève LEPICIER Janine LECLERC Lucette BALCEROWIAK Marcelle DALISSIER **Huguette DUCLOS** Marguerite HOUDELET Eléonore CHARLIER

Niveau de la Meuse élevé après la fonte des neiges.





En quelques jours, les dizaines de centimètres de neige ont cédé la place à de longues journées de pluie ajoutées à un redoux rapide. Le résultat ne s'est pas fait attendre avec une montée importante des eaux de la Meuse. Cette abondance d'eau n'a pu être absorbée en face de la maison de retraite et la route a été coupée pendant quelques

Mairie de Glaire — 5, place de la Mairie — Tél 03 24 27 26 53 — Courriel : glaire@wanadoo.fr